

## Thème Syndicalisation – S3 Normandie

001	<b>Thème « Syndicalisation »</b>	
002	Un système éducatif pour lutter contre les inégalités et démocratiser	<del>Un système éducatif pour lutter contre les inégalités et démocratiser</del>
003		
004	Rapporteuses - Rapporteurs	
005	Sandrine Charrier, David Coronat, Frédérique Rolet, Sophie Vénéitay	
006		
007	Depuis le dernier congrès, le nombre de syndiqués continue de diminuer.	
008		
009	Ce phénomène s'est amplifié depuis le début de la pandémie en 2020.	
010		
011	Plusieurs explications à cela : la difficulté de réunir les collègues dans les établissements, un réseau de S1 moins dense, une charge de travail accrue qui pousse les collègues à se détourner des pratiques syndicales, l'imposition de réformes contestées dont celle de la loi de transformation de la Fonction publique (TFP).	
012		<b>La baisse de syndicalisation ne concerne pas que le SNES-FSU mais bien toutes les OS, elle s'explique aussi par un facteur général qui est le discrédit jeté sur la politique en général à laquelle le syndicalisme est associé. Double discrédit puisqu'un nombre croissant de collègue ne croient plus non plus que l'on puisse faire bouger les lignes et améliorer les choses à partir de</b>

		<p>mouvements collectifs.</p> <p>La division syndicale peut également contribuer à détourner les collègues du syndicat</p> <p>Il convient pour combattre cela de rappeler ce qui a été gagné ou ce que les luttes ont permis de ne pas perdre et de sortir parfois des formulations ou postures traditionnelles pour ne pas apparaître en opposition systématique aux autres OS.</p>
013	Le SNES-FSU doit absolument trouver les moyens de renforcer son audience et le nombre de ses syndiqués.	
014		<p><b>Les militant-e-s et notamment les permanencier-e-s doivent être formé-e-s à proposer l'adhésion (stage, argumentaire, ...)</b></p> <p><b>Pour ce faire, il doit chercher à redonner du sens au syndicalisme : alors que les droits des travailleur-euses sont attaqués sur tous les fronts, le syndicalisme est un recours essentiel pour les garantir, pour opposer une force collective sur les lieux de travail et pour construire un rapport de forces sur les questions de société. Le Snes-FSU défend à la fois un syndicalisme de métier et s'inscrit dans la construction de collectifs sur les lieux de travail, et un syndicalisme de lutte et de transformation sociale qui cherche au quotidien à construire un rapport de forces pour faire échec au néolibéralisme. S'inscrire dans les luttes interprofessionnelles, aux côtés notamment de Solidaires et la CGT, s'inscrit en cohérence et donne du sens à nos combats, comme lors de la lutte contre la réforme des retraites bien suivie par notre profession. Notre</b></p>

		<p>pratique du syndicalisme doit apparaître comme un outil efficace au service des luttes et de leur convergence.</p> <p>Le SNES peut aussi renforcer son audience en rendant plus centrales des questions jusqu'alors plus périphériques dans son expression : les luttes féministes, antiracistes et environnementales par exemple, mais aussi sur des questions de métier moins mises en avant, les questions pédagogiques, professionnelles et de contenus notamment.</p>
015	Notre conception du syndicalisme est fragilisée par la loi de transformation de la Fonction publique.	<p><del>Notre conception du syndicalisme</del></p> <p><b>Une part importante de notre activité syndicale et du rôle que nous jouons auprès des collègues</b> est fragilisée par la loi de transformation de la Fonction publique.</p>
016		
017	En minorant le rôle des CAP et en réduisant leur nombre, en diminuant le nombre d'élus, la loi TFP a des conséquences négatives sur le travail au plus près des personnels.	
018		
019	Dans ce contexte nouveau, quel rôle peut jouer le Snes-FSU pour les collègues sur les questions de carrière et de mouvement ?	
020		<p><b>La défense des collègues, l'équité de traitement entre les agent.e.s et l'accompagnement des personnels face à l'administration doivent être repensés. Cela bouleverse nos pratiques syndicales mais le SNES-FSU doit rester l'interlocuteur privilégié de la profession face à l'administration qui n'est pas en capacité de conseiller correctement les</b></p>

		<b>collègues.</b>
021	Sous quelles formes poursuivre et renouveler le conseil et l'accompagnement des collègues dans les opérations de gestion des personnels ?	
022		<p><b>La proximité syndicale quelle que soit sa forme reste un outil à privilégier pour favoriser l'accompagnement individuel des collègues : permanences téléphoniques, traitement des mails, suivi des recours, contact juridique, ...</b></p> <p><b>La perte d'expertise des militant.e.s qui ne siègent plus en CAPA est à craindre : il faut donc former de nouveaux militant.e.s et continuer à former les autres pour éviter cette perte de compétences et faire en sorte que le SNES-FSU reste expert en matière d'accompagnement et de conseil des collègues dans toutes les opérations de carrière.</b></p>
023	Les S1 jouent un rôle clé dans la syndicalisation mais leurs difficultés sont bien réelles (isolement, etc.). Comment rompre cet isolement et les difficultés locales ?	
024		<p><b>L'isolement est une réalité des S1 que le SNES-FSU doit absolument combattre en maintenant un rapport privilégié avec ces collègues qui manquent de temps et d'outils pour militer dans leur établissement. Il faut continuer à mener des actions et à se rendre disponibles pour répondre à leurs besoins :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- HIS</li> <li>- tournées de terrain</li> <li>- réunions de bassin par secteur géographique</li> </ul>

- tracts, affichages, publications “prêt-à- l’emploi”
- double-page centrale de l’US pour servir de panneau syndical
- augmenter les publications ciblées sur certaines catégories de personnels

**Le SNES-FSU développera des kits HIS « clé en main » pour inciter les S1 à tenir des réunions mensuelles, et continuera à diffuser des kits « utilisation des registres SST » souvent encore trop méconnus des collègues.**

**L’autoritarisme et les techniques de néo-management des chef-fe-s rendent plus difficile l’action des S1. Le renforcement du rôle des S2 est primordial afin de ne pas laisser les S1 isolés et de les accompagner en cas de conflit avec leur hiérarchie.**

**Les S2 et S3 doivent également s’efforcer de développer sans cesse le réseau de S1. En plus d’accompagner les S1 existants, il faut repérer chaque année les établissements sans S1 pour y assurer une présence plus importante, proposer la syndicalisation, accompagner les adhérent.e.s éventuel.le.s et conduire les collègues à devenir S1.**

**Il convient aussi de travailler conjointement en FSU avec le SNEP, le SNUEP et le SNUipp, de mutualiser nos fichiers d’adhérents et nos outils pour simplifier le travail des S1 et faire vivre le travail fédéral au niveau des établissements.**

**Cela passe aussi par un secteur**

		<p>dédié au SNES-FSU National qui mêlerait les questions de syndicalisation (sans forcément les lier à celles de la trésorerie et du fonctionnement), de communication S1/S2/S3 et de production d'outils efficaces de communication et d'information. Ce secteur aurait vocation à mutualiser les initiatives et productions qui existent déjà, de les diffuser aux S2/S3 afin que ces derniers puissent les exploiter rapidement auprès de leurs S1. Créer un secteur national rappellerait la nécessité de rendre prioritaire le rapport à nos sympathisant-e-s, nos adhérent-e-s, nos S1, qui seront les militant-e-s de demain. De plus, cela soulagerait le travail militant sur le terrain.</p>
025	Comment conserver ce lien de proximité avec les collègues ?	
026		<p>Ce lien de proximité peut également se faire via des outils internes (listes de diffusion et d'échanges) via des réseaux de discussion dédiés (à l'image de WhatsApp ou Signal) qui permettent des échanges plus rapides et créent une communauté virtuelle de partage, limitant le sentiment d'isolement. Ce peuvent être des groupes par bassin, ou par département. Cela permet également une diffusion plus rapide de l'information, et plus horizontale.</p>
027	Paradoxalement, ce sont les catégories qui ont le plus besoin du soutien du syndicat qui s'en détournent le plus.	
028		

029	Il faut d'abord faire mieux connaître le SNES-FSU auprès des jeunes et des entrants dans le métier.	
030		<b>Les distributions au moment des concours sont un premier contact important. L'accueil des FSTG lors de leur première rentrée est également primordial et doit être poursuivi et accentué.</b>
031	Quels outils peuvent être développés à destination des stagiaires et des étudiants ?	
032		<p><b>Le travail fédéral entre le SNEP-SNES-SNUEP, SNUipp et SNESup doit être intensifié afin de mettre en relation plus étroitement les militant-e-s en charge des questions entrée dans le métier avec les formateurs INSPE, les professeurs d'université et les réseaux de tuteurs-trices. (via des stages FSU, des listes de diffusions communes, ...)</b></p> <p><b>D'autre part, les nouvelles générations utilisent énormément les réseaux sociaux et <i>fora</i> (forums) pour communiquer, se former, trouver des informations. Or, les réponses apportées ne sont pas toujours exactes et peuvent nuire à ces nouveaux/futurs collègues. Il est donc essentiel de dégager du temps militant pour assurer une veille informatique de ces réseaux sociaux, pour les investir et faire connaître le SNES-FSU, ses valeurs et ses actions, afin que les étudiant-e-s et les stagiaires se tournent plus naturellement vers le premier syndicat du second degré, quand ils en ressentent le besoin.</b></p>
033	Comment renforcer la syndicalisation des AESH et des AED ?	<b>Comment renforcer la syndicalisation des AESH et des</b>

		<p><b>AED ?</b>  <b>Comment renforcer la syndicalisation des AESH, des AED et plus généralement des contractuels dont le nombre ne cesse de croître?</b></p>
034		<p><b>Pour cela, le SNES-FSU doit renforcer sa stratégie de communication envers les AED-AESH en les informant sur leurs droits, l'accompagnement dont ils peuvent bénéficier auprès du syndicat, stages spécifiques, ...</b></p> <p><b>Le SNES doit augmenter le matériel destiné aux AED ainsi qu'aux AESH. Notamment au moment de la rentrée où les S1 doivent avoir toutes les ressources pour accompagner ces personnels.</b></p> <p><b>Comme pour les nouveaux collègues, il faut assurer une veille et une présence militante sur les réseaux sociaux dans des groupes et/ou des collectifs qui fonctionnent très bien dans ces catégories.</b></p> <p><b>Le SNES-FSU pourrait créer de telles pages sur les RS pour en être à l'initiative et permettre aux collègues d'échanger entre eux.</b></p> <p><b>Par ailleurs, nos mandats concernant les AED doivent être questionnés : au vu des récentes mobilisations des vies scolaires, les mandats du SNES-FSU peinent à faire sens pour beaucoup d'AED. Un mandat d'étude permettra une réflexion approfondie d'ici le congrès 2022.</b></p>

035	En articulation avec nos analyses sur les réformes, la défense des droits collectifs, comment renforcer l'aide que les collègues attendent du syndicat, notamment les plus précaires ?	
036		<b>Cette aide ne peut pas passer par un financement qui compenserait les frais de ces collègues précaires, non-pris en charge par le Rectorat ou l'administration. L'entrée dans un syndicat ne peut se faire par la voie comptable au risque de desservir dans l'espace public et professionnel les revendications que le SNES-FSU porte pour l'ensemble des collègues et pour l'École. Le SNES-FSU ne doit pas, à l'image d'autres syndicats (comme le SNALC), donner une vision consumériste de l'outil syndical qui tendrait à réduire son action à une simple assistance pécuniaire, pour ces collègues.</b>
037	On pourrait envisager, par exemple, d'accorder aux contractuels en CDD adhérents une aide financière, sur justificatif, pour les frais de déplacement non pris en charge par le rectorat, faute d'établissement de rattachement.	<del>On pourrait envisager, par exemple, d'accorder aux contractuels en CDD adhérents une aide financière, sur justificatif, pour les frais de déplacement non pris en charge par le rectorat, faute d'établissement de rattachement.</del>
038		
039	Ceci pourrait aussi concerner les stagiaires qui n'obtiennent pas le remboursement des frais réels de déplacement.	<del>Ceci pourrait aussi concerner les stagiaires qui n'obtiennent pas le remboursement des frais réels de déplacement.</del>
040		
041	Chaque secteur (non-titulaires, AED-AESH, FIC-EDM, Métier-Catégories, retraités) pourrait produire une trame de « livret pratique » à compléter par les S3 avec tous	Chaque secteur (non-titulaires, AED-AESH, FIC-EDM, Métier-Catégories, retraités) <del>pourrait</del> <b>doit</b> produire une trame de « livret pratique » à

	les droits et aides disponibles (coordonnées des services sociaux des rectorats, MGEN, CAF, habitat social, etc.), livret réservé aux adhérents.	compléter par les S3 avec tous les droits et aides disponibles (coordonnées des services sociaux des rectorats, MGEN, CAF, habitat social, etc.), livret réservé aux adhérents.
042		
043	Quels autres dispositifs proposer ?	
044		
045	Dans une profession en perpétuel renouvellement, dans un contexte où la culture de l'engagement syndical est considérée avec plus de distance, il est indispensable de valoriser l'acte de se syndiquer au Snes-FSU, en amont mais aussi lors de l'adhésion.	
046		
047	Avant l'adhésion, dans les campagnes, l'accent sera mis la conception du syndicalisme porté par le Snes-FSU, son projet pour l'École mais aussi ce qu'il apporte concrètement à ses adhérents (réseau de proximité, stages, mobilisations et actions collectives, conseils individuels, outils pour la réflexion pédagogique et les pratiques professionnelles...).	
048		
049	Il convient de marquer le temps fort de la première adhésion au SNES-FSU : aujourd'hui, parmi d'autres, elle n'est pas suffisamment valorisée.	
050		<p><b>Cette valorisation peut passer par divers événements :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>stage réservé aux nouvelles et nouveaux adhérent-e-s</b></li> <li>- <b>moments de convivialité</b></li> </ul>

051	Un kit d'accueil donnant les clés pour comprendre le SNES-FSU : structure, contacts nationaux et locaux, outils syndicaux, ressources disciplinaires seront particulièrement mises en avant.	Un kit d'accueil donnant les clés pour comprendre le SNES-FSU : structure, contacts nationaux et locaux, outils syndicaux, ressources disciplinaires seront particulièrement mises en avant. <b>Il est important que ce kit propose également un rappel rapide de nos mandats afin de montrer ce qui nous différencie des autres organisations syndicales.</b> <b>Rédigé par le S4, il sera envoyé au S3 en format modifiable afin que les sections académiques puissent se l'approprier et l'abonder comme elles le souhaitent. Il serait judicieux d'y prévoir un édito qui pourrait être renouvelé chaque année en fonction de l'actualité.</b> <b>Ce kit sera réservé aux adhérent-e-s uniquement.</b>
052		
053	Le SNES-FSU mettra en pratique ses mandats de Rennes portant sur le métier et les pratiques professionnelles.	
054		<b>Le SNES-FSU doit continuer à proposer des stages disciplinaires à tous les échelons du SNES (S2/S3/S4) et ce de manière fréquente dans la mesure où des intervenant-e-s formé-e-s à ces sujets sont disponibles. Les collègues qui ont eu l'occasion d'y assister ont toujours fait montre de beaucoup d'enthousiasme pour ce type de stage, loin des injonctions des inspectrices et inspecteurs qui ont trop souvent la tâche ingrate de faire passer les nouvelles réformes. La pédagogie et la didactique sont aussi affaire de syndicalisme et elles intéressent particulièrement nos collègues.</b> <b>A cet effet, les secteurs nationaux</b>

		<p>métier et contenu doivent travailler en synergie et favoriser la production d'outils et de lieux d'échange pour faciliter le travail des S2/S3 en direction des adhérent-e-s.</p> <p>Le SNES-FSU propose de mettre en place un maximum de partenariat avec des évènements nationaux, académiques et départementaux pour développer des stages disciplinaires (à l'instar de ce qui est fait avec les Rendez-vous de l'Histoire de Blois) : festivals, conférences, tables-rondes, sorties de films dans de nombreux domaines disciplinaires. Si le SNES-FSU ne peut y participer en tant que partenaire, il peut y proposer des journées militantes sur place avec une réflexion systématisée sur la relation entre discipline, métier et syndicat.</p> <p>Cette politique de stages disciplinaires ne doit pas faire oublier la nécessité de conduire des stages transversaux (évaluation, différenciation, inclusion, contenus, ...). Ces stages permettent de mettre en perspective nos mandats et sont une des forces du SNES-FSU.</p>
055	Des thématiques seront identifiées à échéances régulières et feront l'objet d'un travail approfondi qui irriguera ensuite l'appareil militant pour mieux être proposé à la profession.	Des thématiques seront identifiées à échéances régulières et feront l'objet d'un travail approfondi qui irriguera ensuite l'appareil militant pour mieux être proposé à la profession. <b>Ces thèmes seront définis lors des CAN.</b>
056		

057	Des focus disciplinaires réguliers seront proposés pour faire le point sur l'actualité et les débats de fond d'une discipline, relayé ensuite à travers les différents outils de communication du SNES-FSU.	
058		<p><b>Les adhérent-e-s seront informé-e-s de l'action du secteur métier (possibilité d'abonnement à la newsletter) ce qui démarque le SNES-FSU des autres syndicats. Il ne faut pas hésiter à rappeler la possibilité de « personnaliser » son espace sur le site du SNES-FSU National et notamment en indiquant sa discipline.</b></p>
059	Pour la syndicalisation des retraités, le départ à la retraite est un enjeu crucial pour assurer la continuité syndicale, il faut favoriser les initiatives avant la fin de l'activité professionnelle.	
060		<p><b>Il faut systématiser les stages de formation syndicale portant sur la préparation de la retraite, sans que cela ne soit limité au calcul de la pension mais en envisageant aussi le militantisme après la vie active. Il faut également redynamiser le secteur "retraités" avec systématisation de stages académiques ou de réunions spécifiques aux problèmes des collègues retraités.</b></p> <p><b>Lors des instances délibératives du SNES-FSU, l'expression des retraité.e.s doit être favorisée.</b></p> <p><b>Il faut favoriser le travail fédéral qui peut permettre aux syndiqué-e-s retraité-e-s de se sentir moins isolé-e-s. Cela permettra de convaincre nos collègues que rester syndiqué-e à la retraite (mais aussi militant-e) a un sens, à la fois en revendiquant pour eux-mêmes (niveau des pensions,</b></p>

		<p><b>maintien du pouvoir d'achat, reconnaissance de la place dans la société...)</b> et en participant aux <b>luttons concernant toute la société : défense des services publics, de la santé, de la Sécurité sociale, réchauffement climatique...</b></p> <p><b>D'autre part, il serait bon de construire un tract court « rester syndiqué-e même retraité-e » à envoyer systématiquement à tous nos collègues qui se rapprochent de la retraite ou sont jeunes retraité-e-s.</b></p>
061	Augmenter le nombre de syndiqués passe aussi par une meilleure diffusion de notre message.	
062		<p><b>Les messages OSTIC, les réseaux sociaux et même les publications papier envoyées en masse dans les établissements sont globalement peu lus, voire pas du tout par certains collègues. En outre, la communication écrite est noyée dans l'abondance de communications syndicales diverses et variées. Cela ne permet pas une réelle diffusion de nos mandats, de nos actions et beaucoup de collègues voient de très (trop ?) loin l'action syndicale. La force du SNES-FSU doit au contraire rester sa présence sur le terrain : il faut donner du temps aux militant.e.s pour tourner dans les établissements, pour aller à la rencontre des collègues, pour incarner le syndicat au plus près des salles des profs.</b></p>
063	Les remises en cause sont multiples : collectifs se présentant comme plus efficaces que des syndicats soi-disant dépassés, érosion du nombre de syndiqués, discours caricaturaux sur une position	<p>Les remises en cause sont multiples : <b>discours caricaturaux sur une position syndicale conservatrice et réfractaire au changement, certains</b> collectifs se présentant</p>

	<p>syndicale conservatrice et réfractaire au changement...</p>	<p>comme plus efficaces que des syndicats soi-disant dépassés, érosion du nombre de syndiqués, <del>discours caricaturaux sur une position syndicale conservatrice et réfractaire au changement...</del></p> <p>Cependant, cette vision des collectifs doit être nuancée. Ces collectifs englobent des réalités très diverses et ne peuvent être tous placés sur le même plan. L'apparition des collectifs très locaux est aussi un symptôme de notre "faiblesse" en capacité de mobilisation en S1, avec des S1 réduits, ou des syndiqué-e-s qui n'osent pas, ou se sentent isolé-e-s, et doit interroger notre travail en direction des S1.</p> <p>Par conséquent, le SNES-FSU ne doit pas s'interdire de travailler avec ces collectifs quand un vrai travail d'échange et un réel espace de discussion sont possibles mais sans en rabattre sur ses mandats. De même, le SNES-FSU doit être volontaire dans la construction de l'unité d'action la plus large. Il priorise ses partenaires syndicaux de transformation sociale : la CGT et Solidaires. Cela constitue un point d'appui pour la construction du syndicalisme unifié que nous voulons.</p> <p>Enfin, le SNES-FSU doit rappeler encore et toujours auprès de nos collègues ce qu'est un syndicat et un fonctionnement syndical (notamment la défense du collectif), tout en renouvelant ses moyens d'expression pour rendre audibles et compréhensibles ses propositions.</p>
064		<p>Le renouvellement militant en œuvre au SNES-FSU, l'existence de secteurs consacrés au métier,</p>

		<p>aux contenus, permettent de montrer que le SNES-FSU <del>vit avec son temps et n'est pas sclérosé</del> est en prise avec le réel au plus près des préoccupations des collègues. Encore faut-il le faire voir et savoir au-delà des militant.e.s et des adhérent.e.s, en développant et en modernisant encore la communication, et en insistant sur ces éléments lorsque l'on s'adresse aux collègues.</p> <p>A cet effet, l'US mag doit prévoir une double page centrale dédiée au S1 et comprenant une affiche pour le tableau syndical ainsi qu'un tract à photocopier et à diffuser dans l'ensemble des casiers.</p> <p>Cela facilitera le travail du S1 et permettra de communiquer clairement et régulièrement dans les salles des professeurs, sur des sujets d'actualité.</p>
065	Les formes d'engagement sont aujourd'hui de plus en plus diverses au détriment, parfois, de l'engagement syndical.	
066		
067	Les mobilisations de ces trois dernières années (retraites, bac) ont montré que notre structure syndicale restait la plus à même d'organiser, relayer, amplifier la mobilisation.	
068		
069	Quels outils de communication développer à destination de la profession, en particulier des non-syndiqués, pour mettre en avant, au quotidien, les multiples raisons de se syndiquer au Snes-FSU (activités militantes, médiatiques, etc.), mieux faire connaître nos interventions en faveur des personnels et nos propositions ?	

070

**Il faut continuer à investir les réseaux sociaux et favoriser les liens entre les différentes plateformes de communication de la FSU et du SNES, mais aussi entre les différents échelons du SNES (S1-S2-S3-S4).**

**La communication est chronophage et demande une coordination entre des réseaux, qui exigent une réaction plus rapide et courte, et des sites ou publications papiers, qui font la part belle à l'analyse de fond.**

**Même si cette analyse est un outil plutôt utilisé par les militant-e-s, elle doit continuer à exister pour former nos S1 à se constituer un substrat syndical leur permettant de répondre aux sollicitations de leurs collègues.**

**C'est donc bien l'articulation entre ces différents modes de communication qui doit continuer à être travaillée.**

**Il faut lancer, dès la rentrée 2022, une vraie campagne de syndicalisation, avec du matériel dédié, et à destination de tous les collègues.**